Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 03/07/2026 à 16h02
Réference de l'AR : 054-215404989-20260629-DELIB_40_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Nancy

Commune de Seichamps

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :29

Nombre de conseillers en exercice :29

Date de convocation : 16 juin 2026

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de Mme le Maire, adressée le 16/06/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Présidence : Catherine KRIER, Maire.

Etaient présents :

DOUTÉ Fabien, ALBALADEJO Nicolas, LEFEVRE Mélanie, DENAIX Christine, KACZMAREK Laëtitia, MARIN Marie-Pascale, RAMISCH Isabelle, MASSON Camille, SEFIANI Siham, KUJAWA Patrick, THIVET Laura, ARNAIZ DE LA FUENTE Miguel, HURET Emmanuelle, LHUILLIER Laurence, MOINE Philippe, LAPOINTE Annie, NORMANT Vincent, ASSIAKH Lucie, LHUILLIER Aurélien, LEFEUVRE Patrice, IUNG Romaric, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GUILLIN Stéphane, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, PARET Evelyne, VERON Armelle

Absents représentés :
Absents :
Secrétaire de séance : Madame MARIN Marie-Pascale

Membres présents.....29
Absents représentés…….....0
Absents.....0
Votants.....29

Délibération DELIB_40_2026
Versement de subvention au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) de Nancy-Champenoux - Rapporteur : Evelyne PARET

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
29	*0*	*29*	*0*	*0*	*0*

En 2025, une convention a été signée pour une durée de trois ans entre la commune de Seichamps et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) de Nancy-Champenoux.
Celui-ci met à profit de notre territoire et de nos différents publics (élèves, adolescents, adultes…) ses compétences d'animation nature et environnement pour répondre à l'objectif que nous nous sommes fixés, à savoir :

- Apporter aux acteurs de la commune (enseignants, associations, citoyens) la possibilité de mener à bien des actions concernant la connaissance et la préservation de leur environnement.

Le CPIE a ainsi développé auprès des scolaires, des jeunes et du grand public des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour un développement durable tout au long de l'année 2025 :

- Intervention auprès du CMJ en avril 2025
- Animation RPE au Jardin Roussel le 3 juin 2025
- Encadrement d'un Chantier Jeunes du 15 au 18 juillet 2025
- Animations nature pour l'école Georges de la Tour. Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont bénéficié de 5 demi-journées d'animations nature au Jardin Roussel.
- L'ensemble de ces actions a été coordonné par un animateur du CPIE avec la mise en place de temps de réunion de concertation avec les élus, les écoles et les animateurs des structures.

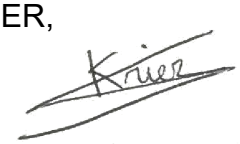
Le montant global de ces prestations s'élève à **5 310 €.**

Il est demandé au Conseil Municipal de verser le montant du solde soit **1 219 €** au CPIE.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 2 juillet 2026
Catherine KRIER,
Maire.



Catherine KRIER
2026.07.03 15:48:45 +0200
Ref:11336196-17111559-1-D
Signature numérique
la Maire

Catherine KRIER